Ville de
PONTAULT
COMBAULT

Guide de la rentrée 2023-2024

Le guide de la rentrée : c'est quoi ?

La rentrée scolaire, c'est le lundi 4 septembre 2023 !

Dans ce guide, retrouvez toutes les infos pour accompagner votre enfant lors de sa rentrée, en école maternelle ou élémentaire. Dates importantes, structures de la Ville, vacances scolaires, portail famille et accueils spécifiques : ce guide vous sera utile et tout au long de l'année !

Retrouvez-le également en téléchargement sur le site de la Ville, sur le Portail Famille et sur l'application mobile.

Le mot des élus

À Pontault-Combault, l'éducation est une priorité ; priorité d'actions au quotidien dans nos écoles, dans notre partenariat étroit avec l'ensemble de la communauté éducative et les représentants de parents d'élèves, priorité dans le budget que nous y consacrons.

L'éducation est en effet la première politique publique de la Ville avec 18 millions d'euros dédiés à son fonctionnement en 2023 et un budget de 60 euros par élève en maternel et élémentaire.

Au-delà des chiffres, il s'agit bien pour notre Ville de développer un projet éducatif de territoire ambitieux pour favoriser la réussite et l'épanouissement dès le premier cycle en partenariat avec l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation, sans oublier les parents avec le développement d'actions spécifiques dans le cadre de notre politique dédiée à la parentalité.

L'ensemble des activités périscolaires sont quant à elles proposées dans le cadre d'un projet pédagogique qui place l'éveil de l'enfant au cœur de ce dispositif.

Enfin, la Ville investit également le second degré et accompagne les jeunes et leurs familles dans le cadre de ses missions de prévention médiation grâce à l'intervention de 3 médiateurs dans les collèges de la ville, et propose via le Quartier Jeunes des accueils réguliers pour les 11-17 ans.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à construire ensemble des projets ambitieux pour l'avenir de nos enfants.

Belle rentrée 2023 à Pontault-Combault !

Gilles Bord
maire de Pontault-Combault

Sara Ferjule,
adjointe au maire chargée de l'enfance
de l'éducation et de la famille

Contacts

DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION ET DES FAMILLES

107 avenue de la République,
77340 PONTAULT-COMBAULT

- Petite Enfance
- Animation et Enfance
- Scolarité et restauration
- Jeunesse
- Médecin
- Parentalité et familles

ACCUEIL CITOYENS

107 avenue de la République
77340 PONTAULT-COMBAULT
Tél : 01 70 05 47 00
Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Mardi : 8h30 - 18h
Jeudi : 13h30 - 19h30
Samedi : 8h30 - 12h

RECTORAT DE CRÉTEIL

4 rue Georges Enesco
94010 CRÉTEIL CEDEX
Tél : 01 57 02 60 00

DSDEN - DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Cité administrative, 20 quai Hippolyte-Rossignol, 77200 MELUN
Tél : 01 64 41 27 00

INSPECTION DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

3 rue Emile Pajot
77340 PONTAULT-COMBAULT

Le Portail Famille

Le Portail Famille est une plateforme numérique adressée aux familles Pontellois-Combalusiennes.

Elle vous permet de gérer le quotidien de votre enfant à tous les âges. Accessible partout et n'importe quand, via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Depuis le Portail Famille, vous pouvez notamment :

- Gérer les inscriptions scolaires et périscolaires
- Réserver et annuler la présence de l'enfant aux temps d'accueil, restauration scolaire et études
- Consulter, télécharger et payer vos factures
- Suivre l'actualité des évènements et infos pratiques
- Mettre à jour vos informations personnelles
- Consulter les menus de restauration scolaire

À NOTER :
QUOTIENT FAMILIAL

Votre quotient familial 2023 est désormais valable jusqu'au 31 août 2024.
Le calcul de votre quotient familial est nécessaire pour accéder aux inscriptions à certaines activités et temps périscolaires à des tarifs adaptés.

L'accueil au quotidien

Les enfants d'écoles maternelles et élémentaires peuvent être accueillis sur les temps périscolaires, hors vacances scolaires, sur inscription préalable via le Portail Famille. Les parents s'engagent à respecter strictement les horaires en vigueur.

LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI

- 7h - 8h30 : accueil du matin
- 8h30 - 11h30 : école
- 11h30 - 13h30 : pause méridienne - restauration scolaire
- 13h30 - 16h30 : école
- 16h30 - 19h : accueil du soir - étude dirigée pour les CE2, CM1 et CM2

Attention : horaires décalés dans les écoles Pablo-Neruda et Candalle : 8h20-11h20 et 13h20-16h20.

MERCREDI - ACCUEIL DE LOISIRS DE 3 À 12 ANS

OPTION 1
matin sans repas
(petit-déjeuner compris)
7h - 11h30/12h

OPTION 2
matin avec repas
(petit-déjeuner compris)
7h - 13h15/30

OPTION 3
après-midi sans repas
(goûter compris)
13h15/30 - 19h

OPTION 4
journée avec repas
(petit-déjeuner et goûter compris) - 7h - 19h

À NOTER : ACCUEIL TOUTE PETITE SECTION

Les élèves de la classe Toute Petite Section peuvent bénéficier d'un accueil périscolaire quelques semaines après la rentrée, après concertation avec l'équipe pluridisciplinaire et selon la maturité de l'enfant.

Les accueils de loisirs

REGROUPEMENTS DES ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS :

• Écoles Neruda, Césaire, Marginéa et Picasso :
Centre de loisirs Aimé-Césaire
113 rue des Prés Saint-Martin

• Écoles Candalle et Barberet
Centre de loisirs Barberet
95, avenue Charles-Rouxel

• Écoles Anne-Frank et 3 Merlettes
Centre de loisirs Saint-Clair
18 rue Saint-Clair

• Écoles Prévert, Rostand et Pajot maternelles
Centre de loisirs Prévert
38 rue George-Sand

Afin d'accueillir les enfants le mercredi, des regroupements sont mis en place :
• A.-Franck (élémentaire et maternelle) à Saint-Clair
• J.-Rostand (élémentaire et maternelle) à J.-Prévert
• P.-Picasso (élémentaire) à Marginéa élémentaire
• Marginéa (maternelle) à P.-Picasso maternelle

REGROUPEMENTS DES ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES :

• Écoles Pagnol, Anne-Frank et Dubus
Centre de loisirs Saint-Clair
18 rue Saint-Clair

• Écoles Prévert, Rostand et Pajot élémentaire
Centre de loisirs Prévot (Pajot élémentaire)
9 rue Émile-Pajot

• Écoles Césaire, Boisramé, Marginéa et Picasso
Centre de loisirs Boisramé
2 avenue Louis Granet

À NOTER : CONSEIL DES CENTRES

Le conseil des centres s'organise sous forme de réunion d'informations pour les parents dont les enfants fréquentent les accueils de loisirs de la Ville. Il se regroupe deux fois par an. Une première fois en octobre/novembre pour la présentation des infrastructures, des projets pédagogiques et de l'équipe, et une deuxième fois en mai/juin pour le bilan de l'année.

Les vacances scolaires

À chaque période de vacances scolaires, votre enfant peut être accueilli dans les centres de loisirs proposés par regroupement.

Les inscriptions se font soit par formulaire (disponible sur le site de la Ville et à l'Accueil Citoyens selon délai indiqué ci-dessous), soit via le Portail Famille. Toute inscription demandée après la date limite sera placée sur liste d'attente.

OUVERTURE DES CDL PENDANT LES VACANCES	AUTOMNE 2023	NOËL 2023	HIVER 2024	PRINTEMPS 2024	ÉTÉ 2024
DATES VACANCES	23/10/2023 AU 03/11/2023	25/12/2023 AU 05/01/2024	12/02/2024 AU 23/02/2024	08/04/2024 AU 19/04/2024	08/07/2024 AU 30/08/2024
DISPONIBILITÉ DES FICHES 6 semaines avant les vacances	LUNDI 11/09/2023	LUNDI 13/11/2023	MARDI 02/01/2024	LUNDI 26/02/2024	LUNDI 27/05/2024
FIN DES INSCRIPTIONS 3 semaines avant les vacances	DIMANCHE 01/10/2023	DIMANCHE 03/12/2023	DIMANCHE 21/01/2024	DIMANCHE 17/03/2024	DIMANCHE 16/06/2024
ANNULATION SANS PÉNALITÉ 1 semaine après la fin des inscriptions	DIMANCHE 08/10/2023	DIMANCHE 10/12/2023	DIMANCHE 28/01/2024	DIMANCHE 24/03/2024	DIMANCHE 23/06/2024 pour juillet 2024 DIMANCHE 21/07/2024 pour août 2024

À NOTER :
Aucun accueil de loisirs ne sera assuré durant le pont de **l'Ascension du 8 mai au 12 mai 2024.**

À NOTER :
À chaque vacances scolaires, retrouvez des Sorties Familles et des ateliers parentalité ! Suivez les actualités sur le site et inscrivez-vous pour participer aux sessions.

Restauration scolaire

MENUS SCOLAIRES

La Ville a délégué la prestation de livraison quotidienne de repas à une entreprise externe.
Cela comprend les repas du midi mais également les petits-déjeuners et les goûters pour les enfants fréquentant les accueils de loisirs.

Les menus sont déterminés dans le cadre du Plan Alimentaire et des recommandations du **GEMRCN** (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition) du 4 mai 2007. Cela signifie qu'ils sont établis dans le but de proposer des repas sains et équilibrés tout en répondant aux besoins nutritionnels de l'enfant. L'objectif étant d'éviter les grignotages en cours de journée et ainsi de prévenir les risques d'obésité infantile.

En phase avec la loi **EGALim**, 50% des produits alimentaires proposés dans le cadre de la restauration scolaire sont dits "de qualité", c'est-à-dire labellisés, dont 20% bio. Les cantines proposent également une diversification des sources de protéines et offrent une option végétarienne une fois par semaine.

D'autre part, la lutte contre le gaspillage alimentaire est mise en place avec notamment le tri des biodéchets dès 2024.

Vous pouvez retrouver chaque mois les menus scolaires en ligne via le site de la Ville, le Portail Famille et l'application mobile.

COMMISSION RESTAURATION

La commission de restauration se réunit deux à trois fois par an pour débattre des questions relatives au temps du midi. Ces réunions ont lieu en soirée en mairie. Toute personne intéressée peut s'y inscrire par un courrier au service restauration, en effectuant une demande par le biais des fédérations de parents d'élèves.

Les accueils spécifiques et aides scolaires

Votre enfant nécessite une attention particulière (handicap, problèmes de santé…) ? N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Éducation et des Familles pour étudier les aides dont vous pouvez peut-être bénéficier.

SITUATION DE HANDICAP

L'évaluation de chacune des situations tient compte des conditions de scolarisation de l'enfant, de l'existence d'un dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et des observations des différents professionnels le prenant en charge. Chaque cas sera étudié au sein de la commission famille mise en place par la municipalité afin d'évaluer les moyens à mettre en œuvre.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Le Projet d'Accueil Individualisé est un document précisant les adaptations à apporter à la vie de l'enfant dans le cadre de la collectivité (allergies, asthme, maladie longue durée…). Le PAI doit être établi auprès du Docteur Noroy, médecin de la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Éducation et des Familles.

Les parents doivent fournir un panier repas lorsque cela est nécessaire. Un tarif spécifique peut être appliqué : pour cela, retrouvez les informations sur le site de la Ville ou en contactant le secrétariat concerné au 01 70 05 48 75.

SOUTIEN SCOLAIRE

Si la situation scolaire de votre enfant nécessite un accompagnement particulier, l'Association des Centres Sociaux et Culturels de Pontault-Combault met en place un soutien scolaire à partir du CP, en encourageant l'autonomie et l'organisation ainsi que la mise en place de projets culturels. Un parrainage est également possible lorsque votre enfant rencontre des difficultés.
Informations et tarifs auprès de l'Association des Centres Sociaux et Culturels : 01 60 28 51 01 / 07 49 53 78 33

Certains établissements scolaires proposent également le dispositif RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté). Ce dispositif est mené par 6 intervenants : un maître d'école, un enseignant spécialisé dans le comportement de l'enfant dans le cadre scolaire et 4 psychologues. Ils ont des locaux dédiés dans les écoles Pajot, Marginéa, Dubus, Césaire et Granet. Cependant le dispositif est également disponible pour les autres écoles. L'accès à ce dispositif se fait sur sollicitation de l'Éducation Nationale.

Les projets éducatifs

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants est un projet éducatif citoyen qui s'adresse aux enfants pontellois-combalusiens scolarisés en classe de CM2 et de 6e. Cette démarche permet aux jeunes élus de participer activement à la vie de la cité.
Il est composé de 30 élus dont un Maire, avec une parité respectée, mandatés pour 2 ans. Ces conseillers municipaux enfants se réunissent régulièrement afin d'établir, de présenter ou de débattre sur des projets, notamment à l'occasion de 3 conseils par an.

Sur le mandat 2023-2025, 4 thématiques ont été définies pour encadrer les réunions plénières et mener 8 actions annuelles :

- Cadre de vie : écologie, déplacements, espaces publics…
- Solidarité : handicap, personnes âgées, entraide…
- Animation de la ville : sports, évènements, communication, loisirs, culture…
- Citoyenneté : lutte contre les incivilités, égalité, prévention, sécurité…

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DES ACCUEILS DE LOISIRS

Les projets pédagogiques des accueils de loisirs définissent les objectifs et les moyens mis en œuvre pour l'année. Ils sont définis en fonction de 4 axes :

- Cadre de vie
- Relation à l'autre
- Estime de soi
- Développement et découverte

Les projets pédagogiques sont disponibles pour consultation auprès de chaque accueil de loisirs.

À NOTER : CONSEIL DES PARENTS

Le Conseil des parents réunit les parents d'enfants de la Ville, scolarisés ou non. Il se compose de 17 membres, sur appel à candidature, pour une durée de 3 ans et sélectionnés selon la représentativité : localisation, catégorie socioprofessionnelle et tranche d'âge de l'enfant. Il se réunit une fois par trimestre pour échanger sur la parentalité et notamment sur les thématiques des Café des Parents et Sorties Familles.
Pour toute question autour de la parentalité, vous pouvez contacter le Conseil des Parents : conseildesparents@pontault-combault.fr

Les établissements scolaires

ÉCOLES MATERNELLES

- Candalle - 10 rue Ch. Balézeaux / 01 70 05 46 22
- Jean-Barberet - 95 avenue Charles-Rouxel / 01 70 05 46 24
- Pablo-Neruda - Rue de l'Orme au Charron / 01 70 05 46 20
- Émile-Pajot - 84 av de la République / 01 70 05 46 27
- Marginéa - 85 bis rue Robespierre / 01 70 05 46 29
- Pablo-Picasso - 98 rue Robespierre / 01 70 05 46 28
- Les Trois Merlettes - 18 rue Saint-Clair / 01 70 05 46 30

GROUPES SCOLAIRES

- Aimé-Césaire - 113 rue des Prés Saint-Martin / 01 74 59 50 92
- Jean-Rostand - 30 rue Georges-Ohnet / 01 70 05 46 42
- Jacques-Prévert - 38 rue George-Sand / 01 70 05 46 41
- Anne-Franck - Rue Jean-Moulin / 01 70 05 46 43

ements
res ?

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- Jacques-Dubus - 7 place du Général Leclerc / 01 70 05 46 32
- Louis-Granet (Boisramé) - 2 avenue Louis-Granet / 01 70 05 46 34
- Émile-Pajot - 9 rue Émile-Pajot / 01 70 05 46 36
- Pablo-Picasso - 98 rue Robespierre / 01 70 05 46 46
- Marginéa - 85 bis rue Robespierre / 01 70 05 46 47
- Marcel-Pagnol - 18 rue Saint-Clair / 01 70 05 46 49

COLLÈGES ET LYCÉE

- Collège Monthéty - 29/31, rue de Monthéty / 01 64 43 94 94
- Collège Jean-Moulin - Rue Jean-Moulin - BP 121 / 01 60 28 08 86
- Collège Condorcet - Rue des Tilleuls / 01 64 43 58 00
- Lycée Camille-Claudel - Place d'Anyama / 01 64 40 60 23 30

Les structures de sports et loisirs

Pratiques sportives ou artistiques, pour se dépenser ou se cultiver, de nombreuses structures offrent un large choix d'activités extra-scolaires pour petits et grands.

STRUCTURES CULTURELLES

- Médiathèque François-Mitterrand - 107 avenue de la République
- Centre culturel des Passerelles - 17 rue Saint-Clair :
  - Médiathèque Pierre-Thiriot
  - Salle de spectacle et salle d'exposition
- Centres Sociaux et Culturels :
  - Centre-ville : 4 rue de l'Orme au Charron
  - Mosaïque : 3 place du Général Leclerc
- Centre Photographique d'Île-de-France - 107 avenue de la République
- Maison des Jeunes et de la Culture Boris-Vian - 14 rue de Bellevue
- L'atelier de la Cour Carrée - 107 avenue de la République
- Le Conservatoire Nina-Simone - 110 avenue du Général de Gaulle

Dimanche
3 septembre 2023
Forum des associations
Plus de 90 associations
Parc de l'Hôtel-de-Ville

LES BOÎTES À LIVRES

Pontault-Combault propose également un système de 7 Boîtes à Livres disséminées dans toute la ville : empruntez, lisez, partagez ! Retrouvez-les dans les lieux suivants :
Jardins d'Aimé - École J.-Prévert - Parvis de la Gare - Parc Hôtel-de-Ville - Rue des Tilleuls - Place du Gal Leclerc - 45 avenue du Duc de Dantzig.

STRUCTURES SPORTIVES

- Stade Lucien-Morane - Rue du Stade
  - Terrains de football, piste de 100m, plateau d'évolution, street work-out
- Complexe Jean-Moulin - Rue Jean Moulin
  - Salle multisports, terrains de rugby, plateau d'évolution
- Complexe Léo-Lagrange - Avenue Caminha
  - Salle multisports, terrain de football
- Complexe de tennis Jacques-Larché - Avenue Caminha
- Espace Roger-Boisramé - 85/89 avenue Charles Rouxel
  - Salle multisports
- Gymnase Jacqueline-Auriol - 121 rue des Prés Saint-Martin
  - Salle multisports
- Gymnase Condorcet - Rue des Tilleuls
  - Salle multisports, plateau d'évolution
- Gymnase Jacques-Dubus - Rue de la Chaussée
  - Salle multisports, plateau d'évolution
- Gymnase Mirande-Cataldi - Rue Emile Pajot
  - Salle multisports, plateau d'évolution, street work-out
- Dojo Raymond-Mur - Rue du Stade
- Boulodrome - Rue du Plateau
- Skatepark - Avenue Caminha

La Ville dispose également d'une école municipale omnisports ouverte aux enfants de 4 à 9 ans le mercredi et de 4 à 7 ans le samedi. Son but est de les initier aux activités physiques et sportives afin de leur permettre de s'orienter vers le sport de leur choix, après une ou plusieurs années de fréquentation. L'encadrement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée.
Informations et modalités d'inscription au 01 70 05 47 13.

QUARTIER JEUNES

Ouvert toute l'année aux 11-17 ans, ce lieu d'accueil propose des activités sportives et culturelles, dans et hors les murs - 21 rue du Général Championnet – Informations : 01 70 05 46 12 ou 06 29 75 18 97
Inscriptions : qj@pontault-combault.fr

Retrouvez l'ensemble des associations de la Ville ainsi que les horaires d'ouvertures et modalités d'inscriptions des structures sur www.pontault-combault.fr

Ville de
PONTAULT
COMBAULT

SUIVEZ LA VILLE

PONTAULT-COMBAULT.FR

Pontault Combault